



4 juin 2006

Reunion de l'exécutif de la CMEC au 28A des Frontieres, Rivière Bleue.

Il a été résolu par l'exécutif du C.A. de la CMEC qu'un mandat temporaire soit donné à la Coporation du Québec et de l'Est du Canada & Me. Pierre Montour de défendre les droits de la Communauté Métisse de l'Est du Canada devant le tribunal de la Régie de l'Energie à condition que ce mandat soit approuvé par la Conseil d'Administration de la CMEC lors d'une prochain recontre.

President: 

Tresorier: 

Secrétaire: 

Me Pierre Montour
Avocat
4165, rue Parthenais, suite 24
Montréal, (Qc)
H2K 3T8

Objet : Mandat de Mme Jacinthe Marchand,
administrateur de l'association de personnes métisses
dite Communauté métisse historique de l'Est du Canada
à Me Pierre Montour pour agir en son nom personnel et celui des
membres de l'Association devant le tribunal administratif
de la Régie de l'énergie

Rivière-Bleue, le samedi 3 juin 2006

Je, soussignée, Jacinthe Marchand, née le 3 novembre 1950, administrateur de la
Communauté métisse historique de l'Est du Canada, donne mandat à Me Pierre Montour de
défendre mes droits ancestraux et ceux des membres de l'association de personnes métisses
que je représente et ce, devant le tribunal administratif de la Régie de l'Énergie.



Mme Jacinthe Marchand
En mon nom personnel
Et au nom de l'Association de personnes métisses
Dite Communauté métisse historique de l'Est du Canada

129, rue Saint-Joseph sud
Rivière-Bleue, (Qc)
G0L 2B0

Je, Christian Lalonde, 18.12.55 en mon nom personnel
et au nom de l'association de personnes métisses

dites COMMUNAUTÉ MÉTISSE HISTORIQUE DE L'EST DU CANADA,
de la MONTRÉAL, donne mandat à Corporation métisse
du Québec et l'EST du Canada et Me Pierre MONTOUR de
nous représenter et défendre nos droits métis devant
la Régie de l'énergie dans la cause
R 3595-2006

Et j'ai signé à Montréal

le 5 juin 2006

Christian Lalonde

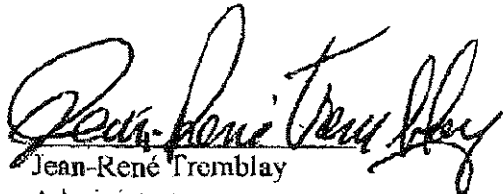
Lac Kénogami, le 7 juin 2006-06-07

Intervention de la Corporation métisse du Québec et de l'Est du Canada et ses mandants devant le tribunal administratif de la Régie de l'énergie.

Objet :

MANDAT
RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Je, soussigné, Jean-René Tremblay, Président-chef administrateur de Communauté Métisse du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan (CMDRSM), donne mandat à Corporation métisse du Québec et l'Est du Canada et à Me Pierre Montour de nous représenter devant la Régie de l'énergie dans le dossier R-3595-2006 (les éoliennes), sous réserve de ratification par le conseil d'administration dans les meilleurs délais.



Jean-René Tremblay
Administrateur

Communauté du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan

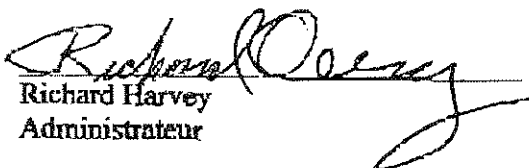
L'Ascension de Notre Seigneur le 7 juin 2006

Intervention de la Corporation métisse du Québec et de l'Est du Canada et ses mandants devant le tribunal administratif de la Régie de l'énergie.

Objet :

MANDAT
RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Je, soussigné, Richard Harvey 03/03/51, domicilié au 2790 rang 7 Ouest de l'Ascension de Notre-Seigneur, administrateur de l'association de personnes métisses dite Communauté Métisse historique du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan, donne mandat à Corporation métisse du Québec (et l'Est du Canada) et à Me Pierre Montour de nous représenter devant le tribunal administratif de la Régie de l'énergie dans le dossier R-3595-2006, sous réserve de ratification dudit mandat par l'association dans les meilleurs délais.


Richard Harvey
Administrateur